Dgt Com sup. & tit

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES DU 23 MARS 1993

Tribunal de Commerce de PARIS
30 AOUT 1993
45893

Le vingt trois mars mil neuf cent quatre vingt treize à seize heures trente, les membres du Conseil d'Administration de la CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES se sont réunis au 10, avenue Winston Churchill à CHARENTON.

55 B 2883

Sont présents

MM. DELMAS-MARSALET, Président
ARNAUD, CASTAGNÉ, DAP, DESVERGNES, DUPONT, LATY, LEMOINE, PRENAUD, SUSSET, Administrateurs

COUTURIER, FERRAT, KESSLER, VACARIE, Censeurs

Assistent également à la séance

MM. AMILAKVARI, Commissaire du Gouvernement

LEFEBVRE, Directeur Général de la Banque Populaire de la Côte d'Azur

FARRUGIA, Directeur Général de la Chambre Syndicale des Banques Populaires

LORIOT, Directeur Général de la Caisse Centrale des Banques Populaires

BOYER, Directeur Général Adjoint de la Caisse Centrale des Banques Populaires

FOURCAIL, Directeur Général Adjoint de la Caisse Centrale des Banques Populaires

FERRETJANS, Directeur Central de la Caisse Centrale des Banques Populaires

Mme BOURGEOIS, Directeur de la Caisse Centrale des Banques Populaires

MM. SERVAL, SALUSTRO et RICHARD, Commissaires aux Comptes

MM. GAULTIER de la FERRIERE, HUARD, NADEAU et Mme LONDEIX, représentant le Comité Central d'Entreprise

M. HAERTIG, Secrétaire Général de la Caisse Centrale des Banques Populaires, Secrétaire du Conseil

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

A la suite du décès de Monsieur Alain SARROT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Caisse Centrale des Banques Populaires, la S.C.P. Guy BARBIER, Commissaire aux Comptes suppléant, est devenue Commissaire aux Comptes titulaire.

Le Conseil décide de désigner Monsieur Richard OLIVIER comme Commissaire aux Comptes suppléant, la Commission Bancaire en ayant été informée.

Fait à PARIS, le 9 juin 1993
Bon pour valoir ce que de droit

Olivier HAERTIG
Secrétaire Général